

Convention de formation professionnelle
(Article L 6353-1 à 2 et R 6353 -1 du code du travail)

Entre les soussignés :**1. L'organisme de formation : LA MAISON DU LOTUS**

La Maison du Lotus, entreprise individuelle, Siren 504140914. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 1178 81349 78 auprès du préfet de la région Île de-France.

2. Le stagiaire :

Mme/Mr

Adresse

Téléphone

Adresse Mail

Date de Naissance / /

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la partie 6 du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continu dans le cadre de l'éducation permanente.

Article Premier : Objet, nature et durée de la convention

L'organisme la maison du Lotus organisera l'action de formation suivante :

Intitulé du stage (à remplir) : Formation en _____

Dates (à remplir) : - ____ / ____ / ____ **au** ____ / ____ / ____ **soit** _____ **jours**

Objectif : Maitriser le protocole de massage (voir article 10 pour plus de précision)

Type d'action de cette formation (selon l'article L6313 -1 du code du travail) : Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Lieu d'action de la formation : 130 Avenue Joseph Kessel, 78960, Voisins-le-Bretonneux

Programmes, méthodes, moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre : cf. annexe <https://www.formations-massages.fr/images/Programmes-formations.pdf>

Publics et prérequis : formation accessible à tout public. (Prérequis pour niveau 2 : avoir suivi le niveau 1)

Pour les mineurs de 16 à 18 ans prévoir une autorisation parentale et un entretien avec la Direction.

Article 2 : Horaires et Modalités pratiques

Les formations se dérouleront de 9H30- à 12H30 et de 13H30 à 17H30 soit sept heures par jour. Le stagiaire recevra un mail avec les détails pratiques 7 jours avant chaque formation. Les formations sont mixtes.

Article 3 : Délai de rétractation et Dispositions financières :

En contrepartie de cette action de formation, le stagiaire s'acquittera des coûts suivants (cocher la case appropriée) par virement, chèque à l'ordre de « la Maison du Lotus » ou espèces :

Le premier versement sera inférieur ou égal à 30% du prix total de la formation.

COCHER LA FORMATION SELECTIONNEE**Formation Initiation en massage-bien-être**

Frais de formation : 140 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 40 Euros. La somme restante de 100 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation massage relaxant

Frais de formation : 580 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 150 Euros. La somme restante de 430 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation massage relaxant niveau II

Frais de formation : 480 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 380 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage ayurvédique aux huiles

Frais de formation : 480 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 380 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage traditionnel thaïlandais

Frais de formation : 630 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 180 Euros. La somme restante de 450 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage de réflexologie plantaire thaïlandaise

Frais de formation : 480 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 380 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage du visage

Frais de formation : 340 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 240 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage Kobido

Frais de formation : 340 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 240 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage Drainant

Frais de formation : 340 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 240 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation Comment s'installer comme praticien en massage-bien-être

Frais de formation : 340 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 240 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation Anatomie et Physiologie

Frais de formation : 340 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 240 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage Amma assis I

Frais de formation : 340 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 240 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage Amma assis II

Frais de formation : 150 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 50 Euros. La somme restante de 100 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage Amma allongé I

Frais de formation : 580 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 150 Euros. La somme restante de 430 Euros sera versée le premier jour du stage.

 Formation massage Amma allongé II

Frais de formation : 310 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 90 Euros. La somme restante de 220 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation massage aux pierres chaudes

Frais de formation : 340 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 240 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation massage Lomi Lomi

Frais de formation : 480 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 380 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation massage Deep tissue

Frais de formation : 480 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 380 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation massage pour femme enceinte

Frais de formation : 480 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 380 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation massage amincissant

Frais de formation : 180 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 50 Euros. La somme restante de 130 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation en massage bébé et portage

Frais de formation : 180 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 50 Euros. La somme restante de 130 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation Massage Coréen

Frais de formation : 480 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 100 Euros. La somme restante de 380 Euros sera versée le premier jour du stage.

Formation soins énergétiques

Frais de formation : 180 Euros TTC

A l'inscription, le stagiaire versera la somme de 50 Euros. La somme restante de 130 Euros sera versée le premier jour du stage.

Article 4

A compter de la date de signature du présent contrat, **le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter**. Il doit informer La Maison du Lotus par courrier recommandé avec accusé de réception. Toute non présentation à un cours (quel que soit le jour) constitue une absence sans possibilité de remboursement. Les absences dues à des cas de force majeure (grève surprise des transports, maladie déclarée le jour même, accident, etc.) doivent être justifiées par écrit dans les 5 jours qui suivent l'absence et feront l'objet d'une proposition quant à un éventuel report d'inscription.

Article 5

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation du fait de la Maison du Lotus, celle-ci remboursera les sommes indument perçues de ce fait.

Article 6

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera compétent pour régler le litige.

Article 7

Les dates choisies pour les différentes formations ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées en cours d'année. En cas d'annulation du fait de la Maison du Lotus, les arrhes sont intégralement remboursées.

Article 8

Moyens pédagogiques, techniques et humain : les formateurs sont qualifiés pour diriger cette formation (références consultables sur le site <http://www.formations-massages.fr/>). Le client atteste sur l'honneur avoir lu la brochure, le programme et les objectifs de la formation détaillant les moyens et les éléments matériels de la formation prévus et mentionnés dans la description de l'action de la formation. Ceux-ci comportent notamment des supports pédagogiques et techniques sans lesquels l'action serait vidée de son sens et de son efficacité, à savoir : une salle de formation équipée de tables de massage, squelette annoté, projecteur (PowerPoint, zygote body), des manuels et ouvrages de référence consultables sur place (notamment « Anatomie pour le mouvement » et « Massothérapie clinique », des livrets individuels, des vidéos consultables en ligne, tableau blanc.

Article 9

Dans le cas où la formation s'accompagne d'une validation écrite ou pratique, celle-ci devra être effectuée dans un délai de 12 mois suivant la fin de la formation.

Article 10

Un questionnaire de satisfaction sera proposé en fin de formation. Les formations de 3 jours et plus seront suivies d'une évaluation des compétences sous la forme d'un examen pratique, en fin de niveau 2 le cas échéant. Les formations de 2 jours ou moins seront suivies d'une évaluation des compétences sous la forme d'un quizz en ligne et d'un livre d'or. Une attestation précisant la nature, les acquis et la durée de la session sera remise par l'organisme de formation au bénéficiaire à l'issue de la prestation.

Article 11

Les données que vous nous confiez sont traitées de façon confidentielle conformément au RGPD selon les recommandations de la CNIL. Pour plus d'informations, consulter la page <http://www.formations-massages.fr/lecole-de-massage-de-la-maison-du-lotus/>. Pour consulter nos Conditions générales de vente, vous pouvez vous rendre sur la page <https://www.formations-massages.fr/infos-legales/>. Pour toute réclamation, contacter Cécile Poirier : contact@maisondulotus.com, qui vous répondra sous 48 H ouvrés.

Article 12

Nos formations sont, dans la mesure du possible, accessibles aux personnes en situation de handicap, mais chaque situation est à examiner au cas par cas. Pour information, nos infrastructures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et nous disposons de masques transparents. Adressez vous à Cécile Poirier, référente handicap au sein de la Maison du Lotus : contact@maisondulotus.com ou au 01 34 98 18 14

Article 13

Le stagiaire doit accepter les clauses suivantes, en correspondance avec les lois régissant les organismes professionnels :

-J'ai compris que je dispose d'un délai de 10 jours pour me rétracter après signature de la convention de formation professionnelle, par lettre recommandée avec avis de réception.

-J'ai bien noté les tarifs et modalités de règlement ainsi que les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

-J'atteste que le [règlement intérieur](#), le ou les [programme\(s\) et les objectifs](#) de la formation, la brochure, les titres ou qualités des formateurs et les modalités d'évaluation des formations, m'ont bien été remis. Je comprends que ces informations sont aussi disponibles dans la brochure en ligne de la Maison du Lotus, sur le site <http://www.formations-massages.fr/>.

Fait en double exemplaire à Voisins-le-Bretonneux, le _____

Pour La Maison du Lotus

Le stagiaire

La responsable des formations, Cécile Poirier